FONDATION

JEAN-CHARLES-BONENFANT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2007-2008

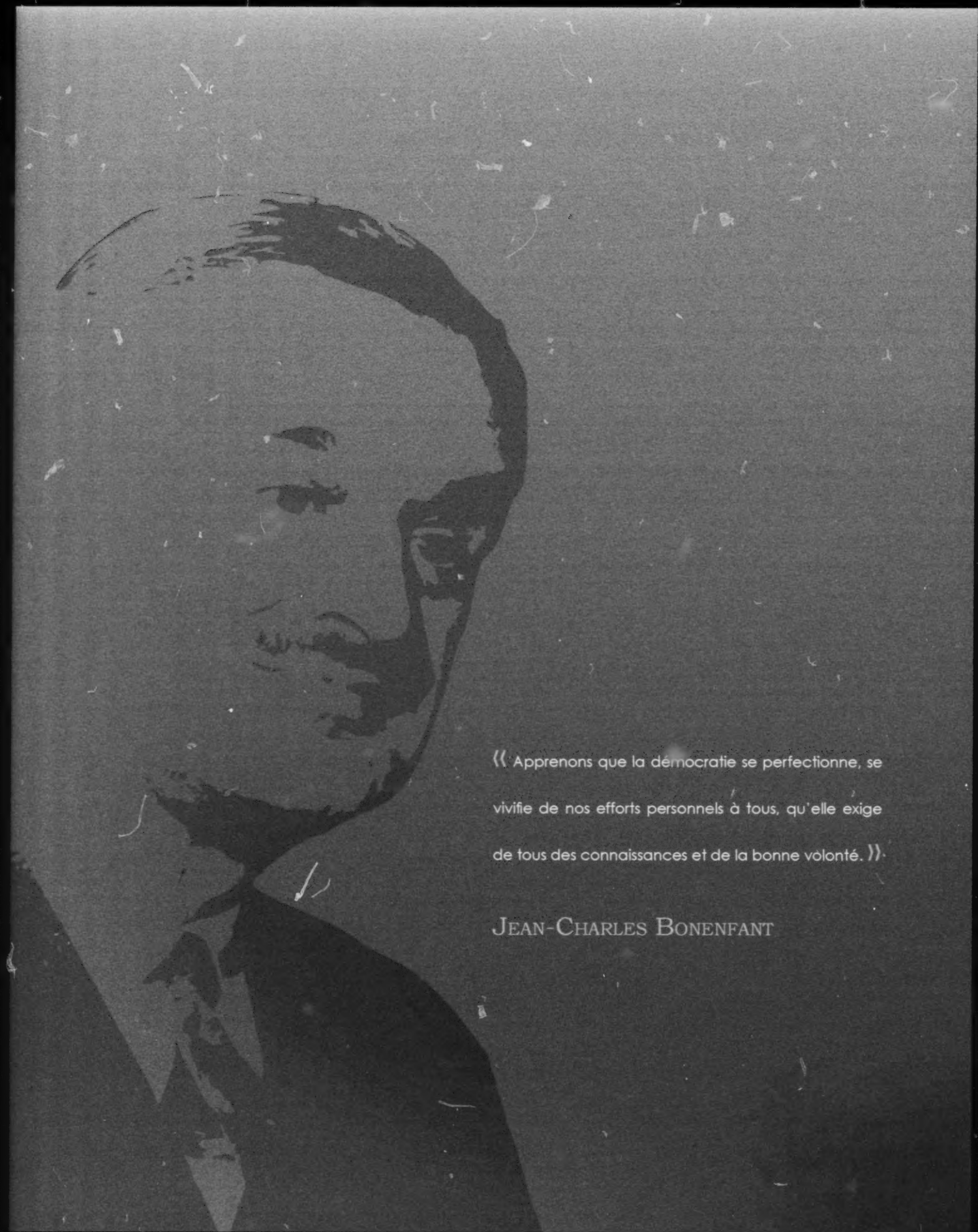

« Apprenons que la démocratie se perfectionne, se vivifie de nos efforts personnels à tous, qu'elle exige de tous des connaissances et de la bonne volonté. »

JEAN-CHARLES BONENFANT

Québec, février 2009

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Au nom du conseil d'administration de la Fondation, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport d'activité de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, du 1er avril 2007 au 30 juin 2008.

Exceptionnellement, ce rapport couvre une période de 15 mois, la Fondation ayant changé la date de fin d'année financière dans le but d'harmoniser son exercice financier avec le calendrier de ses principales activités. Dorénavant, l'exercice financier de la Fondation débutera le 1er juillet pour se terminer le 30 juin.

Ce deuxième rapport d'activité présente l'ensemble des activités de la Fondation pour cette période et fait état des résultats obtenus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le secrétaire-trésorier,

Marc Painchaud

Marc Painchaud

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant de l'Assemblée nationale du Québec

Jean-Charles Bonenfant est né le 21 juillet 1912 à Saint-Jean, île d'Orléans. Il fut un des grands intellectuels québécois et un ardent défenseur de la démocratie parlementaire. Il était convaincu que chaque citoyen doit se donner la peine de bien connaître les institutions politiques qui le gouvernent :

« Sans cela, disait-il, la démocratie ne serait qu'un vain mot et les sacrifices qu'on exige ou qu'on accomplit pour la défendre et la perpétuer seraient presque ridicules. »

L'Assemblée nationale du Québec a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.

Augmenter, améliorer, diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec. Elle poursuit depuis une mission éducative qui consiste à augmenter, améliorer et diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et en promouvoir l'étude et la recherche.

La Fondation réalise sa mission par un programme de stages destiné aux étudiants d'universités, par des conférences et par une activité conçue pour les étudiants du secondaire, les Parlements au secondaire. La Fondation attribue également des bourses au mérite à l'occasion des activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale.

Pour ce faire, la Fondation peut compter sur l'appui de l'Assemblée nationale et de partenaires prestigieux dont :

- La compagnie Rio Tinto Alcan
- Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Le Secrétariat à la jeunesse
- La Fédération des commissions scolaires du Québec
- Le Directeur général des élections du Québec
- La Commission de la capitale nationale
- La Faculté de droit de l'Université Laval

La Fondation est fière de pouvoir compter sur ces partenaires et les remercie de leur appui dans la réalisation de sa mission.

Table des matières

Composition du conseil d'administration au 30 juin 2008 7

Programme de bourses et de stages 2007-2008 8

Conférences Jean-Charles-Bonenfant 13

Parlements au secondaire 14

Prix de la Fondation 16

Administration 17

Modifications législatives 17

Rapport de la Direction 19

Rapport du vérificateur 21

États financiers 23

Annexe I 31

Composition du conseil d'administration au 30 juin 2008

Président de la Fondation

Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale

Vice-président de la Fondation

Jacques Chagnon
Deuxième vice-président de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorier de la Fondation

Frédéric Fortin
Directeur du secrétariat du Bureau et du secrétariat général

Administrateurs

M[e] Jean Beaupré
Associé Joli-Cœur Lacasse Avocats

Pascal Bérubé
Député de Matane

Raymond Brouillet
Amicale des anciens parlementaires du Québec

Lewis Camden
Amicale des anciens parlementaires du Québec

Pierre F. Côté
Ancien directeur général des élections du Québec

Véronique Hivon
Boursière 1996-1997 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Jean-Pierre Lagueux
Enseignant à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Sylvio Normand
Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval

Sébastien Proulx
Député de Trois-Rivières
Leader parlementaire de l'opposition officielle

Stéphanie Vallée
Députée de Gatineau

Programme de bourses et de stages 2007-2008

La Fondation attribue cinq bourses annuellement. Ces bourses sont assorties d'un stage parlementaire d'une durée de dix mois. Ce stage permet aux étudiants d'universités québécoises, sélectionnés à la suite d'un concours, de se familiariser avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des institutions qui en relèvent, soit le Vérificateur général, le Directeur général des élections, le Commissaire au lobbyisme et le Protecteur du citoyen.

Au cours du stage, les boursiers sont jumelés en alternance avec un député du gouvernement et un député de l'opposition, participent à un voyage d'étude à l'étranger et rédigent un essai.

Au cours de la période couverte par ce rapport annuel, l'Assemblée nationale a accueilli 10 boursiers stagiaires. Cinq d'entre eux, qui ont entrepris leur stage en septembre 2006, l'ont terminé en juin 2007. Les cinq boursiers qui leur ont succédé sont arrivés en septembre 2007 et ont fini leur stage le 30 juin 2008.

En juin 2007, les boursiers stagiaires 2006-2007 Maude Benoit, Marline Côté, Jean-Philippe Dallaire, Hugo Genest et Simon Larouche ont déposé leur essai au cours d'une cérémonie officielle réunissant les membres du conseil d'administration, des parents et amis des boursiers et des invités de la Fondation. M. Jacques Chagnon présidait la cérémonie qui soulignait également la fin des stages commencés en septembre 2006.

Titre des essais :

L'évolution du financement des partis politiques au Québec de 1977 à aujourd'hui (Maude Benoit)

Femmes journalistes parlementaires à la Tribune de la presse Causes et conséquences possibles d'une sous-représentation (Marline Côté)

La paradiplomatie parlementaire
Cerner le particularisme de l'Assemblée nationale du Québec (Hugo Genest)

Le privilège parlementaire de la liberté de parole à l'époque de la prédominance des droits individuels : analyse et recommandations
(Jean-Philippe Dallaire et Simon Larouche)

Les essais sont déposés à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et sont accessibles dans le site Internet de la Fondation (www.fondationbonenfant.qc.ca).

Les boursiers stagiaires 2006-2007

Maude Benoit
Baccalauréat en études politiques
Université de Sherbrooke

Marline Côté
Baccalauréat en études internationales et journalisme
Université Laval
Certificat en journalisme (en cours)
Université Laval

Jean-Philippe Dallaire
Baccalauréat en droit civil
Université McGill

Hugo Genest
Baccalauréat en études internationales (langues et relations internationales)
Université Laval
Maîtrise en relations internationales (en cours)
Université Laval

Simon Larouche
Baccalauréat en histoire
Université Laval
Maîtrise en histoire (en cours)
Université de Sherbrooke

Campagne de promotion dans les universités

La campagne de promotion du programme de stages se déroule chaque année de novembre à janvier. Assistée de la Direction des communications de l'Assemblée nationale, la Fondation transmet du matériel promotionnel aux universités québécoises ainsi qu'aux campus de l'ENAP (Québec et Montréal) pour joindre les étudiants à la maîtrise en administration publique.

Exceptionnellement, cette année, la Fondation a fait la promotion du stage dans les grands quotidiens de Québec et Montréal, dans les journaux étudiants des universités en région et de Québec et Montréal ainsi que dans l'hebdomadaire Voir (Québec et Montréal).

Des affiches et des dépliants promotionnels ont donc été envoyés aux universités du Québec. De plus, un communiqué de presse a été émis et diffusé par les journaux. L'information était aussi accessible dans les sites Internet des universités et dans celui de l'Assemblée nationale (www.assnat.qc.ca).

Le 8 novembre 2007, la Fondation a participé à la Foire Carrière à l'Université de Montréal. Peu après, le 28 novembre, des représentants de la Fondation invités par l'Université McGill ont rencontré de nombreux professeurs, directeurs de département et intervenants du milieu intéressés à en savoir davantage sur les stages offerts par la Fondation et à en faire bénéficier leurs étudiants.

Sélection des boursiers stagiaires 2007-2008

Au printemps 2007, le comité de sélection s'est réuni afin de sélectionner des boursiers stagiaires pour la période de septembre 2007 à juin 2008.

Au total 50 candidats de 9 universités différentes ont soumis leur candidature. La très grande majorité des candidatures provenait du domaine de la science politique.

Universités	Programmes
Université Laval (22)	Science politique (24)
Université de Montréal (12)	Communication (1)
Université du Québec à Montréal (7)	Études internationales (9)
Université du Québec à Chicoutimi (1)	Histoire (1)
Université McGill (1)	Droit (5)
Université de Sherbrooke (3)	Biologie (1)
L'ENAP (2)	Économie (1)
Université Concordia (1)	Autres (8)
Université Bishop (1)	

Treize candidats ont été présélectionnés et ont dû se soumettre à une entrevue ainsi qu'à un examen écrit. Cinq d'entre eux ont obtenu une bourse et ont commencé leur stage en septembre 2007.

La découverte de l'institution

Les mois de septembre et d'octobre sont consacrés à la découverte de l'Institution. Ainsi, les boursiers stagiaires ont bénéficié de séances de formation sur la procédure parlementaire et ont assisté à plusieurs rencontres sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes désignés. Ils ont eu également des entretiens avec le président et le vice-président, le secrétaire général ainsi qu'avec les secrétaires généraux adjoints et le président de la Tribune de la presse.

Au cours de leur stage, les boursiers stagiaires ont appuyé la Direction des programmes pédagogiques à l'occasion des simulations parlementaires et du jeu-questionnaire Tournoi jeunes démocrates.

Les boursiers stagiaires 2007-2008

Julien Domingue
Baccalauréat en études politiques appliquées
avec cheminement en relations internationales
Université de Sherbrooke

Nicolas Fontaine
Baccalauréat en biologie
Université Laval

Mathieu Fraser
Baccalauréat en histoire
Maîtrise en histoire
Université Laval

Alexandre Paré
Baccalauréat en science politique
Maîtrise en science politique
Université Laval

Alexandre A. Regimbal
Baccalauréat en droit
Université Laval

Les jumelages avec des députés

Les boursiers stagiaires 2007-2008 ont été jumelés à des députés qui se sont portés volontaires pour les superviser. Ils ont appuyé les députés dans leur fonction de parlementaire et se sont vu confier divers mandats de recherche, d'organisation et de rédaction. De plus, ils ont accompagné les députés auxquels ils étaient jumelés dans leur circonscription et ont pu observer ainsi une autre facette de leur travail.

Jumelages 2007-2008

Boursiers stagiaires	Députés (Session d'automne)	Députés (Session de printemps)
Julien Domingue	Alexandre Cloutier (PQ)	Emmanuel Dubourg (PLQ)
Nicolas Fontaine	Camil Bouchard (PQ)	Stéphanie Vallée (PLQ)
Mathieu Fraser	Gerry Sklavounos (PLQ)	François Bonnardel (ADQ)
Alexandre Paré	Henri-François Gautrin (PLQ)	Sébastien Proulx (ADQ)
Alexandre A. Regimbal	Jean-François Therrien (ADQ)	Daniel Turp (PQ)

La mission exploratoire en Roumanie

Alexandre Paré, Mathieu Fraser, Alexandre A. Régimbal, Julien Domingue et Nicolas Fontaine au Sénat roumain.

Du 18 février au 4 mars 2008, les boursiers stagiaires ont mené une mission exploratoire en Roumanie. Membre de l'organisation internationale de la Francophonie et membre associé de l'Association parlementaire de la Francophonie (APF), la Roumanie entretenait déjà des relations avec l'Assemblée nationale du Québec ce qui a facilité l'organisation de rencontres dans le milieu parlementaire.

Les boursiers stagiaires se sont donné des objectifs précis. Le bicaméralisme du régime parlementaire roumain, le système électoral proportionnel et le multipartisme roumain ainsi que le rôle politique de la minorité hongroise ont plus particulièrement retenu leur attention. La Roumanie étant un État très différent du nôtre, cette étude comparative a permis aux boursiers stagiaires de mieux mettre en perspective notre propre système.

C'est la première fois que des boursiers stagiaires de la Fondation font une mission dans un pays de l'Europe de l'Est. La Roumanie connaît des élections libres seulement depuis 1991 et l'étude de cette jeune démocratie a provoqué chez eux une réflexion profonde sur l'organisation démocratique.

Les Roumains étant des gens accueillants et chaleureux, les boursiers stagiaires ont beaucoup apprécié leur voyage d'étude en Roumanie. Le rapport de mission est accessible dans le site Internet de la Fondation

Les essais

Parallèlement à ces activités, les boursiers stagiaires doivent rédiger un essai sur un aspect du parlementarisme.

Les essais ont été déposés le mercredi 25 juin 2008. Une cérémonie, présidée par le vice-président de l'Assemblée nationale et vice-président de la Fondation, M. Jacques Chagnon, a officialisé la fin des stages parlementaires 2007-2008 et le dépôt des essais. Parents, amis, membres du conseil d'administration et proches collaborateurs de la Fondation ont assisté à la cérémonie qui a eu lieu à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Titres des essais:

De sa création à sa consécration en tant que tribunal de dernière instance: la Cour suprême du Canada telle qu'imaginée, instaurée et modifiée par les parlementaires de la Chambre des communes (1867-1949)
(Alexandre A. Regimbal)

La consultation en ligne à l'Assemblée nationale du Québec: une avancée démocratique crédible dans sa pratique ?
(Alexandre Paré)

L'introduction des référendums d'initiative populaire au Québec: une évaluation des avantages et des risques pour la démocratie
(Julien Domingue)

La « pratique pétitionnaire » à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, 1792-1795 : origines et usages
(Mathieu Fraser)

Les chefs de parti : les détenteurs du pouvoir à Québec
(Nicolas Fontaine)

Les conférenciers invités :

William Cusano
Conférencier
Ancien parlementaire

Michel Létourneau
Conférencier
Ancien parlementaire

Marie Grégoire
Conférencière
Ancienne parlementaire

Louis Massicotte
Conférencier
Politologue et titulaire de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval.

Michel C. Auger
Animateur

6e conférence
Comment dessiner une carte électorale équitable?

La 6e des Conférences Jean-Charles-Bonenfant s'est tenue le 14 novembre 2007 sur le thème **Comment dessiner une carte électorale équitable?** Portant sur un enjeu démocratique majeur, le thème a donné lieu à un échange de points de vue fort pertinents.

La formule « table ronde » adoptée en avril 2007 a été reprise. M. Michel C. Auger, journaliste et chroniqueur politique, animait le débat.

La Fondation a pu compter sur la collaboration de différentes directions de l'Assemblée pour organiser cette activité et sur celle de son partenaire officiel à cette occasion, la Faculté de droit de l'Université Laval.

Des dépliants promotionnels ont été distribués dans les bibliothèques universitaires, à la Faculté de droit et au Département de science politique de l'Université Laval ainsi qu'aux directions de communication du collège François-Xavier-Garneau et du cégep de Sainte-Foy. En outre, plusieurs invitations personnalisées ont été transmises.

Enfin, cette année, la Fondation a misé sur une couverture médiatique pour faire connaître les Conférences Jean-Charles-Bonenfant à un plus large public. Cette 6e conférence a attiré environ 125 personnes.

Le taux de satisfaction envers le thème retenu et le déroulement du débat est de 77 %.

Parlements au secondaire

Les Parlements au secondaire s'appuient sur le mode de fonctionnement du conseil d'élèves et s'inspirent de l'Assemblée nationale. Les Parlements au secondaire ont pour but de susciter la participation des élèves de tous les niveaux aux décisions touchant la vie de l'école, ce qui leur permet de développer un plus grand sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Cette participation se déroule dans un esprit de concertation entre le conseil d'établissement, la direction de l'école et les membres du personnel de l'école.

Cette activité est aussi un projet d'éducation à la démocratie. Les Parlements au secondaire permettent aux jeunes d'acquérir des connaissances sur l'Assemblée nationale du Québec et de faire l'apprentissage du débat en se fondant sur des valeurs comme le respect des opinions divergentes et l'art du compromis.

Partenaires

Afin de concrétiser cette activité de participation et d'éducation à la démocratie, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant peut compter sur la généreuse contribution financière de Rio Tinto Alcan, son principal commanditaire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, le 26 octobre 2007, au cours de la deuxième édition de la Journée de formation des Parlements au secondaire, le conseil d'administration de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a reconnu officiellement la contribution de cette prestigieuse entreprise à la promotion de la démocratie au Québec en la nommant membre honoraire de la Fondation.

Également, La Fédération des commissions scolaires du Québec et le Secrétariat à la jeunesse contribuent financièrement aux Parlements au secondaire. La Fondation peut aussi profiter de l'appui du Directeur général des élections et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Soutien apporté et matériel remis aux écoles

Afin de faciliter la mise en place ou la consolidation des Parlements au secondaire, la Fondation offre gratuitement à chaque école participante :

- un soutien technique et professionnel tout au long de l'année scolaire;
- une formation d'une journée à l'hôtel du Parlement à Québec;
- des guides pédagogiques pour les personnes responsables et les participants;
- le matériel nécessaire à la tenue du Parlement au secondaire (épinglettes, attestations, masse, drapeaux, hampe et base).

Pour marquer l'engagement personnel et indéfectible de M. Alexis Ségal, directeur des relations avec les partenaires et des communications du bureau de Québec de Rio Tinto Alcan, envers la Fondation, le président de cette dernière, M. Michel Bissonnet lui a également remis la médaille d'honneur de l'Assemblée nationale.

Pour illustrer ce soutien, précisons, entre autres, qu'en 2007-2008, le chargé de projet s'est rendu dans 98 écoles afin d'y donner de la formation. De plus, le 26 octobre 2007, la deuxième Journée de formation des Parlements au secondaire a eu lieu à l'hôtel du Parlement. Au total, 154 personnes responsables et jeunes participants en provenance de 37 écoles ont assisté à cette rencontre.

Recrutement des élèves et promotion des Parlements au secondaire

Durant l'année scolaire 2007-2008, 85 nouvelles écoles ont adhéré aux Parlements au secondaire. C'est donc un total de 141 écoles secondaires des quatre coins du Québec qui ont pratiqué cette activité de participation et d'éducation à la démocratie[1]. En 2007-2008, les 141 Parlements au secondaire comptaient plus de 3 600 jeunes.

Ces inscriptions dépassent largement l'objectif que le conseil d'administration de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant s'était fixé pour la deuxième année d'existence des Parlements au secondaire, soit 100 écoles. D'ici 2010-2011, la Fondation souhaite atteindre 250 écoles secondaires.

En 2007-2008, en se basant sur la stratégie développée la première année, les interventions suivantes ont été déployées pour faire connaître les Parlements au secondaire dans le monde de l'éducation:

- participation de la Fondation comme exposant à des activités du milieu éducatif (congrès et colloque);
- animation d'ateliers;
- contacts téléphoniques ou rencontres avec des personnes responsables du conseil d'élèves;
- envoi de cinq bulletins d'information électronique à toutes les personnes ayant manifesté un intérêt pour les Parlements au secondaire.

Réalisations des Parlements au secondaire

Les premiers Prix des Parlements au secondaire ont permis de jeter un nouvel éclairage sur les réalisations de ces Parlements.

Les Prix des Parlements au secondaire ont été instaurés au printemps 2008 afin de récompenser les efforts des élèves et leurs réalisations ainsi que pour favoriser la rédaction de projets de loi. Cette année, 21 écoles ont participé aux Prix des Parlements au secondaire ce qui a donné lieu à 33 textes de loi au total. Ces projets de loi ont été évalués selon leur forme (langue et présentation) et leur contenu (originalité, cohérence et pertinence) par un comité composé de trois professionnels de l'Assemblée nationale. Les projets de loi ont été évalués sous la supervision du chargé de projet des Parlements au secondaire.

Les trois écoles ayant présenté les meilleurs projets de loi ont obtenu un prix de 500 $ chacune. Il s'agit des projets de loi suivants :

- Loi sur la création d'une Cafétériart (école Val-Maurice, Shawinigan)
- Loi sur la Politique environnementale (école St-Joseph, Mont-Laurier)
- Loi cadre sur la redéfinition des standards de communication au Parlement au secondaire (école Sophie-Barat, Montréal)

Les prix devaient profiter directement au Parlement au secondaire de l'école ou être utilisés pour réaliser un projet adopté par le Parlement.

Plus de 150 personnes ont assisté à la journée de formation à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

1. Voir l'annexe I pour la liste des écoles participantes

Prix de la Fondation

Outre les prix décernés pour les Parlements au secondaire, la Fondation, avec le soutien financier de ses partenaires, attribue également des bourses au mérite à l'occasion des activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale et de la Journée du livre politique. Ces bourses ont pour but d'encourager et de récompenser les participants qui se sont illustrés par leur implication ou leur performance.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition de ces bourses.

Activité	Total
Tournoi jeunes démocrates (avril 2007)	8 000 $
Journée du livre politique (avril 2007)	14 500 $
Parlement écolier (mai 2007)	300 $
Parlement Jeunesse (décembre 2007)	400 $
Parlement étudiant (janvier 2008)	400 $
Forum étudiant (janvier 2008)	600 $
Parlement des jeunes (février 2008)	450 $
Tournoi jeunes démocrates (avril 2008)	12 000 $
Journée du livre politique (avril 2008)	15 000 $
Parlement écolier (mai 2008)	300 $

Au total, la somme de 53 450 $, incluant les Prix des Parlements au secondaire, a été remise en bourses aux participants à ces activités pour la période du 1er avril 2007 au 30 juin 2008.

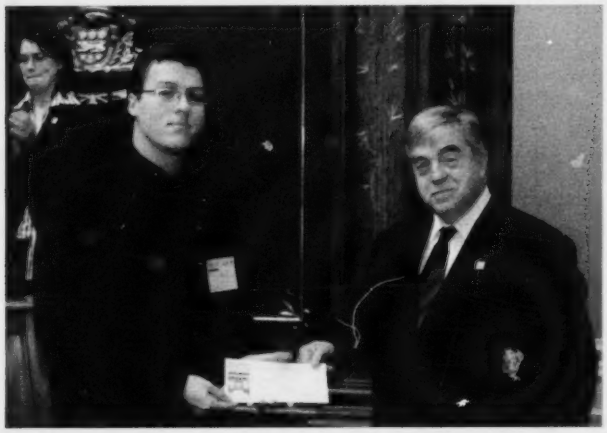

Remise d'un prix de la Fondation par M. Robert Tremblay, directeur des programmes pédagogiques, au cours du Forum étudiant 2008.

Administration

Augmentation de la bourse

Le conseil d'administration a choisi d'augmenter graduellement la valeur de la bourse pour que celle-ci soit plus compétitive et comparable aux bourses offertes dans des programmes similaires.

L'augmentation pour 2007-2008 est de 2000 $ par bourse, ce qui porte le montant à 17 000 $ en 2007-2008.

Modifications législatives

Exercice financier

L'exercice financier de la Fondation a connu une modification en 2007-2008. Afin d'harmoniser l'exercice financier et le calendrier de ses activités, la Fondation a demandé aux autorités fiscales que dorénavant l'exercice financier se termine le 30 juin de chaque année au lieu du 31 mars.

Cette modification a été autorisée et la Fondation a dû produire un état financier portant sur les mois d'avril, mai et juin 2007 conformément aux recommandations de Revenu Québec.

L'Assemblée nationale a adopté La loi modifiant la loi sur la Fondation le 19 décembre 2007. Une disposition de cette Loi prévoyait qu'elle prendrait effet le 30 juin 2007 afin de légaliser, de façon rétroactive, le court exercice financier qui s'est terminé à cette date.

Conseil d'administration

Un poste d'administrateur a été ajouté au sein du conseil d'administration afin de tenir compte de la représentation des différents groupes parlementaires à l'Assemblée nationale.

Au 30 juin 2008, le conseil d'administration se compose de treize membres.

Membre honoraire

Afin de reconnaître la contribution de Rio Tinto Alcan à ses activités de promotion de la démocratie au Québec depuis 2001, le conseil d'administration a nommé cette entreprise membre honoraire de la Fondation.

Rapport de la direction

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Fondation, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Le vice-président de la Fondation,

Jacques Chagnon

Québec, le 4 novembre 2008

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant au 30 juin 2008 et l'état des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux conventions comptables relatives aux instruments financiers expliqués à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

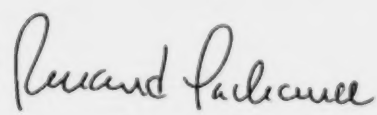

Renaud Lachance, CA

Québec, le 4 novembre 2008

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Résultats et excédent cumulé
de l'exercice terminé le 30 juin 2008
(Note 10)

	2008 (12 mois)	2007 (3 mois)
Produits		
Contributions	215 000 $	27 500 $
Activités pédagogiques	35 220	16 790
Intérêts sur dépôts bancaires	11 754	2 785
Divers	-	555
	261 974	47 630
Charges		
Bourses	114 150	48 050
Déplacement des stagiaires	19 332	-
Dépenses reliées aux activités pédagogiques	9 448	1 253
Parlements au secondaire	81 952	12 632
Frais d'accueil	1 956	484
Conférences Jean-Charles-Bonenfant	3 700	-
Assurance	1 512	398
Frais de gestion	1 846	-
Amortissement de l'équipement	1 349	337
	235 245	63 154
Excédent/déficit des produits sur les charges	26 729	(15 524)
Excédent cumulé au début	369 323	384 847
Excédent cumulé à la fin	396 052 $	369 323 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Bilan
au 30 juin 2008

	2008	2007
Actif		
À court terme		
Encaisse	2 551 $	4 421 $
Dépôt à terme (taux de 3,78%)	345 091	295 093
Frais payés d'avance	1 109	21 418
Créances (note 5)	47 011	49 612
	395 762	370 544
Équipement (note 6)	2 569	3 918
	398 331 $	374 462 $
Passif		
À court terme		
Charges à payer	2 279 $	5 139 $
Excédent cumulé	396 052	369 323
	398 331 $	374 462 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration

Jacques Chagnon, vice-président

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Notes complémentaires
30 juin 2008

1. Constitution et objets

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (L.R.Q., c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies*. Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

2. Conventions comptables

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Constatation des produits
Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- la livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

Frais d'administration
Les frais d'administration de la Fondation sont assumés par l'Assemblée nationale et ne sont pas présentés dans l'état des résultats.

Équipement
L'équipement est comptabilisé au coût et amorti sur sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Notes complémentaires
30 juin 2008

Instruments financiers
La trésorerie et les équivalents de trésorerie (encaisse et dépôt à terme), les créances et les charges à payer sont classés dans les « Actifs et Passifs détenus à des fins de transaction ». Ils sont évalués à la juste valeur et les gains/pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés aux « Résultats ».

3. MODIFICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

Au cours de l'exercice, la Fondation a appliqué, les nouvelles recommandations de l'ICCA quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des instruments financiers à la suite de la publication des chapitres 1530 - Résultat étendu, 3855 - Instruments financiers comptabilisation et évaluation, 3861 – Instruments financiers – Informations à fournir et présentation.

Pour la Fondation, l'impact de ces nouvelles conventions comptables se limite uniquement à la divulgation d'informations additionnelles, compte tenu qu'il n'y a eu aucun effet quant à la mesure des instruments financiers à la suite des classements adoptés par la Fondation, lesquels sont divulgués à la note 2. Auparavant les instruments financiers étaient comptabilisés au coût qui était équivalent à la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.

4. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

Au cours du prochain exercice, la Fondation appliquera les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés quant aux nouveaux chapitres suivants : 3862 - « Instruments financiers – Informations à fournir », 3863 - « Instruments financiers – présentation ». Les chapitres 3862 et 3863 visent à informer les utilisateurs de façon à leur permettre d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et à la performance financière de l'entité, et d'évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que de la façon dont elle gère ces risques. Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 du Manuel, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Ces chapitres modifient et augmentent les exigences en matière d'informations à fournir, mais reprennent telles quelles les exigences en matière de présentation. La direction estime qu'il n'y aura pas d'incidence significative sur ses états financiers au regard de l'application de ces nouvelles normes.

5. Créances

	2008	2007
Entités sous contrôle commun	29 500 $	37 500 $
Intérêts à recevoir	8 392	6 636
Taxes à la consommation	9 119	5 476
	47 011 $	49 612 $

6. Équipements

	2008	2007
Coût	6 746 $	6 746 $
Amortissement cumulé	4 177	2 828
	2 569 $	3 918 $

7. FONDS INALIÉNABLE

La Fondation a conclu une entente avec une entreprise pour le versement par cette dernière d'une somme de 200 000 $ sur une période de 5 ans dans un fonds créé spécialement pour soutenir les objectifs de la Fondation et administré par un organisme sans but lucratif. La Fondation s'est engagée à utiliser les sommes produites par ce fonds pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent annuellement des stages parlementaires. Le capital du fonds doit demeurer intact à perpétuité. Les revenus nets du fonds ne pourront être distribués à la Fondation qu'à compter du 31 décembre 2008. Au 30 juin 2008, le montant versé est de 200 000 $.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Notes complémentaires
30 juin 2008

8. Opérations entre apparentés

La Fondation a conclu les opérations suivantes avec des entités sous contrôle commun et avec le gouvernement du Québec :

	2008 (12 mois)	2007 (3 mois)
Produits :		
Contribution	120 000 $	27 500 $
Activités pédagogiques	24 490	13 490
Charges :		
Déplacements des stagiaires	1 832	-
Dépenses reliées aux activités pédagogiques	6 370	1 253
Parlement au secondaire	5 916	-
Frais d'accueil	1 956	484
Conférences Jean-Charles-Bonenfant	403	-
Frais de gestion	373	-
À la fin de l'exercice, les montants dus aux entités sous contrôle commun et avec le gouvernement du Québec (dus par eux) sont les suivants :		
Créances	(38 619)	(42 976)
Charges à payer	1 115	5 139

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Fondation est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Fondation n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. La plupart de ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

9. RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. La Fondation procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

10. CHANGEMENT DE FIN D'EXERCICE

Le 21 décembre 2007, la Loi modifiant la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (2007, chapitre 44) est entrée en vigueur. En vertu de cette loi, l'année financière de la Fondation se termine le 30 juin au lieu du 31 mars.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Annexe I

Écoles inscrites aux Parlements au secondaire en 2007-2008

Bas-Saint-Laurent

Collège de Sainte-Anne-de-La Pocatière (La Pocatière)
École Le Mistral (Mont-Joli)
École Saint-Jean (Rimouski)
École Paul-Hubert (Rimouski)
École Sainte-Luce (Ste-Luce)
École Chanoine-Beaudet (Saint-Pascal)
Polyvalente de Matane (Matane)

Saguenay-Lac-Saint-Jean

École Camille-Lavoie (Alma)
École Jean-Gauthier (Alma)
École Curé-Hébert (Hébertville)
École Charles-Gravel (Saguenay)
École L'Odyssée campus Lafontaine (Saguenay)
École L'Odyssée campus Dominique-Racine (Saguenay)
Polyvalente de la Baie (Saguenay)
École polyvalente Arvida (Saguenay)
Cité étudiante (Roberval)
Polyvalente Jean-Dolbeau (Dolbeau-Mistassini)
École Kénogami (Saguenay)
École Bon-Pasteur (Saint-Ambroise)
Séminaire Marie-Reine-du-Clergé (Métabetchouan Lac-à-la-Croix)

Capitale-Nationale

École Mont-Saint-Sacrement (St-Gabriel)
École de Rochebelle (Québec)
École Le Sommet (Québec)
École Samuel-de-Champlain (Québec)
École de la Seigneurie (Québec)
Polyvalente de Charlesbourg (Québec)
École de Neufchâtel (Québec)
École L'Odyssée (Québec)
École Cardinal-Roy (Québec)
École du Plateau (La Malbaie)
Centre éducatif Saint-Aubin (Baie St-Paul)

Mauricie

Institut secondaire Keranna (Trois-Rivières)
Séminaire Saint-Joseph (Trois-Rivières)
École Mikisiw (Opitciwan)
Collège Marie-de-l'Incarnation (Trois-Rivières)
Séminaire Sainte-Marie (Shawinigan)
École Paul-Le Jeune (Ste-Tite)
École Champagnat (La Tuque)
École Val-Mauricie (Shawinigan)
École l'Escale (Louiseville)
Académie Les Estacades (Trois-Rivières)
École des Pionniers (Trois-Rivières)

Estrie

Collège Rivier (Coaticook)

Montréal

École Honoré-Mercier (Montréal)
École Sophie-Barat (Montréal)
École Joseph-François-Perrault (Montréal)
École Herzliah campus Butel (St-Laurent)
École St-Luc (Montréal)
École internationale de Montréal (Montréal)
Collège Saint-Louis (pavillon Lachine) (Montréal)
École de la Pointe-aux-Trembles (Montréal)
École Villa Maria (Montréal)
Collège Mont-Royal (Montréal)
Collège Sainte-Anne de Lachine (Montréal)
Rosemount High School (Montréal)

Outaouais

École de l'Île (Gatineau)
École Grande-Rivière (Gatineau)
École Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge)
École Notre-Dame-de-la-Garde (Val-des-Bois)
École Des Lacs (La Pêche)
École du Sacré-Cœur (Gracefield)
Collège St-Joseph de Hull (Gatineau)

Abitibi-Témiscamingue

École Le Transit (Val-d'Or)
Polyvalente Le Carrefour (Val-d'Or)
École Le Tremplin (Malartic)
École La Concorde (Senneterre)
École Natagan (Barraute)
Cité étudiante Polyno (La Sarre)
G. Theberge School (Témiscaming)
École Marcel-Raymond (Lorrainville)
École du Carrefour (Latulipe)

Côte-Nord

Polyvalente des Rivières (Forestville)
Polyvalente des Baies (Baie-Comeau)
Polyvalente des Berges (Les Bergeronnes)
Institut d'enseignement de Sept-Îles (Sept-Îles)
Queen Elizabeth High School (Sept-Îles)
École Mgr Scheffer (Lourdes-de-Blanc-Sablon)

Nord-du-Québec

École La Taïga (Lebel-sur-Quévillon)
École Le Filon (Chapais)
École La Porte-du-Nord (Chibougamau)
École Isummasaqvik (Quaqtaq)
École Jaanimmarik (Kuujjuaq)
École Arsaniq (Kangiqsujuaq)

Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

École Antoine-Roy (Rivière-au-Renard)
École Gabriel-Le Courtois (Ste-Anne)
École Esdras-Minville (Grande-Vallée)
École de L'Escabelle (Cap-Chat)
École C.- E. –Pouliot (Gaspé)
École du Littoral (Grande-Rivière)
Polyvalente Mgr Sévigny (Chandler)
École Antoine-Bernard (Carleton)
École Le Bois Vivant (New Richmond)
École polyvalente de Paspébiac (Paspébiac)
École aux Quatre-Vents (Bonaventure)
École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord)

Chaudière-Appalaches

Polyvalente St-François (Beauceville)
Polyvalente Bélanger (St-Martin)
Polyvalente Benoît-Vachon (Ste-Marie)
École de la Haute-Beauce (St-Évariste)
École Veilleux (St-Joseph)
École La Rencontre (St-Pamphile)
École de Saint-Charles (St-Charles)
École Louis-Jacques-Casault (Montmagny)
École de Saint-Damien (St-Damien)
École de Saint-Anselme (St-Anselme)
Juvénat Notre-Dame (Lévis)

Laval

École Georges-Vanier (Laval)
École Mont-de-la-Salle (Laval)

Lanaudière

École du Havre-Jeunesse (Ste-Julienne)
École Thérèse-Martin (Joliette)
École des Chutes (Rawdon)
Collège Champagneur (Rawdon)
Collège Esther-Blondin (St-Jacques)

Laurentides

École Curé-Mercure (Mont-Tremblant)
École Augustin-Norbert-Morin (Ste-Adèle)
Polyvalente des Monts (Ste-Agathe-des-Monts)
École Sacré-Cœur (St-Donat)
École Jean-Jacques Rousseau (Boisbriand)
École St-Stanislas (St-Jérôme)
École Saint-Joseph (Mont-Laurier)
Académie Lafontaine (St-Jérôme)

Montérégie

Polyvalente Robert-Ouimet (Acton Vale)
École Fadette (St-Hyacinthe)
École du Chêne-Bleu (Pincourt)
École de la Cité-des-Jeunes (Vaudreuil-Dorion)
École Arthur-Pigeon (Huntingdon)
École des Patriotes-de-Beauharnois (Beauharnois)
École Fernand-Lefebvre (Sorel-Tracy)
École Bernard-Gariépy (Sorel-Tracy)
École Polybel (Beloeil)
Collège Saint-Paul (Varennes)
École Marcellin-Champagnat (St-Jean-sur-Richelieu)
Collège Bourget (Rigaud)
École Wilfrid-Léger (Waterloo)
École Pierre-Bédard (St-Rémi de Napierville)
Collège Charles-Lemoyne (Longueuil 1)
Collège Charles-Lemoyne (Longueuil 2)

Centre-du-Québec

Collège Saint-Bernard (Drummondville)
École Jeanne-Mance (Drummondville)
Polyvalente Marie-Rivier (Drummondville)
Collège Notre-Dame-de-l'Assomption (Nicolet)

Témoignages

« Le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant constitue indéniablement une expérience formidable pour tous ceux et celles qui s'intéressent de près ou de loin au parlementarisme québécois. Travaillant dans l'arrière scène du pouvoir, j'ai découvert la politique partisane sous un autre angle, mais j'ai surtout appris à connaître des gens passionnés par leur métier. Le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant m'a également permis de comprendre davantage les rouages de la démocratie québécoise, un héritage duquel nous pouvons tous être très fiers. »

Alexandre A. Regimbal, Boursier stagiaire 2007-2008

« Je retire de mon Parlement au secondaire une grande satisfaction parce que j'ai l'impression que les élèves de mon école ont été représentés par une équipe de députés, de ministres et de responsables qui ont à coeur les intérêts de tous. Je retiens également que lorsque tout le monde travaille dans un même but, nous pouvons changer bien des choses. »

Marc-André Groulx, président du Parlement au secondaire de l'École St-Joseph (Mont-Laurier) 2007-2008

« Au-delà des connaissances théoriques et pratiques que l'on acquiert par notre position privilégiée au sein de l'Assemblée, c'est la rencontre avec nous-mêmes qui constitue l'apogée du stage. En quelques dix mois, à travers l'organisation d'une mission à l'étranger, le travail auprès du gouvernement et de l'opposition, la rédaction d'un essai et la participation à de multiples simulations parlementaires, on se confronte avec nos forces et nos faiblesses, et on en ressort avec une meilleure connaissance de soi et prêts à relever de nouveaux défis! »

Maude Benoit, Boursière 2006-2007

« Les Parlements au secondaire donnent de l'importance à notre conseil d'élèves tout en permettant aux jeunes d'apprendre sur la démocratie, sur l'Assemblée nationale. »

Kasine Arsenault, animatrice de vie étudiante, Polyvalente des Baies (Baie-Comeau)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Rio Tinto Alcan

POUR INFORMATION

Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 2e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 528-8194
Télécopieur : 418 644-7124
www.fondationbonenfant.qc.ca